



Caen

Le budget 2021 fait la part belle aux investissements

Les conseillers municipaux caennais se réunissent ce lundi pour voter le budget de la Ville, le premier du second mandat de Joël Bruneau et de son équipe. Outre le budget, 53 points sont à l'ordre du jour.

Lors du débat d'orientations budgétaires en janvier, l'opposition avait vivement critiqué « **le faible accompagnement de la précarité sociale** » et une « **vision à courte vue** », suscitant la colère de l'adjoint au maire en charge des finances, Michel Le Lan. La présentation détaillée du budget de Caen sera-t-elle jugée plus convaincante ? Réponse ce lundi.

En attendant, voici les grandes lignes de ce budget primitif 2021, telles que présentées par le maire LR de Caen, Joël Bruneau, et son adjoint aux finances.

Impôts inchangés

« **Covid ou pas, on maintient une gestion économe pour maîtriser notre budget et ne pas augmenter les impôts.** » Joël Bruneau est fidèle à ses préceptes et à son programme 2020 : les taux des trois taxes locales (habitation, foncier et foncier non-bâti) n'augmenteront pas cette année. Il n'a plus la maîtrise de la première mais ne touchera pas non plus aux deux autres au cours de ce mandat, a-t-il promis.

Fier de figurer dans le top 3 des villes les plus économes dans un récent classement de l'association Contribuables associés, il en fait « **la garantie d'un niveau d'investissement ambitieux** ».

Un excédent d'épargne brute pour financer les investissements

Le budget 2021 s'équilibre à 183,7 millions d'euros, avec les opérations d'ordre. Soit 126 millions d'euros de dépenses réelles prévues et 135 millions de recettes réelles. Le différentiel, ce sont les 9,15 millions d'euros d'épargne brute qui permettent à Caen d'investir. 7,6 millions serviront à rembourser le capital des emprunts déjà contractés. Pour financer ses projets, Caen prévoit d'emprunter « **dans de très bonnes conditions financières** » 19,35 millions d'euros.

Recettes modifiées

Avec la suppression de la taxe d'habitation, la Ville change en partie son mode de financement. En 2020, elle percevait 30 millions d'euros de taxe d'habitation. Il ne restera que 1,6 million cette année (la taxe d'habitation continue d'être perçue pour les logements vacants et les résidences secondaires).

Pour compenser, Caen percevra désormais la part de taxe foncière que touchait jusqu'à présent le Département (environ 30 millions d'euros), lequel compensera par une part de TVA en plus. « **L'opération ne**



Les principaux investissements de la ville de Caen en 2021

720 000 € : Investissement 2021

(1,2 M€) : Investissement total



Source : Ville de Caen

Ouest-France

change rien à ce que paie le contribuable », souligne Michel Le Lan.

L'État ajoute une compensation de 2 millions d'euros et n'a pas tenu compte dans son calcul des baisses d'impôts de 2018 et 2019. « La base de calcul, c'est 2017. Une manière de récompenser les vertueux », se

félicite Joël Bruneau.

En parallèle, la Ville a perçu 1 million d'euros de moins de recettes en 2020 en raison de la crise sanitaire (entrées des musées, recettes de stationnement...).

Aurélié LEMAÎTRE.

Lundi 22 mars, à 18 h, vote du budget au conseil municipal de Caen, à l'hôtel de la communauté urbaine rue Rosa-Parks.

Sans public en raison des risques sanitaires. Le conseil est diffusé en direct sur la page YouTube « Ville de Caen ».

Un gros volume d'investissements

De grosses factures vont arriver cette année : école Lemière, MJC Venoix, halle sportive Saint-Jean-Eudes, théâtre des Cordes...

Au total, 29 millions d'euros directement investis par la Ville de Caen. 8 millions sont consacrés à l'entretien et la mise aux normes des bâtiments (écoles, gymnases...), 21 millions découlent du programme pluriannuel d'investissements (voir infographie).

On peut citer notamment un projet de ferme urbaine dans la Presqu'île (125 000 €) : « On souhaite y adosser une maison de l'alimentation durable », précise le maire. Ou l'aménagement des berges de l'Odon

(80 000 €), entre le Stade nautique et le Parc des expositions : « L'idée est de renaturer ce qui est actuellement un fossé le long du boulevard Yves-Guillou. »

200 000 € sont prévus pour l'ancienne bibliothèque qui héberge actuellement la compagnie Amavada. C'est le début d'une opération à tiroirs. Quand les travaux dans les écuries du quartier Lorge (un million d'euros) seront terminés pour accueillir les associations culturelles, Amavada y déménagera. L'ex-bibliothèque accueillera alors les services de l'état-civil de la Ville de Caen, qui sont aujourd'hui dans l'aile des Jardins (la plus proche du palais Fontet-

te) ainsi que le Centre communal d'action sociale (CCAS) et les archives municipales. L'aile des Jardins pourra alors être investie par l'office de tourisme de Caen-la-Mer.

Quand le CCAS aura quitté ses pénates à cheval entre la rue de Bernières et la rue de l'Engannerie, des travaux de réhabilitation redonneront à l'ancien hôtel particulier de Blangy ses couleurs d'antan. Un programme mixte devrait y être pensé avec des logements classiques et une résidence autonomie pour personnes âgées « à prix accessibles à tous ». Une maison des aînés y verra aussi le jour. Mais nous n'en sommes qu'aux prémices.